

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

MINISTRE DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

EXPOSES
AU
COMITE TECHNIQUE

ANNEE
1973

CENTRE DE PETIT BASSAM SCIENCES HUMAINES

B.P. 4293 ABIDJAN - COTE D'IVOIRE



CENTRE ORSTOM DE PETIT BASSAM

- Sciences Humaines -

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Comité Technique

- 9 Mai 1974 -

Liste des exposés

- Immigration et développement agricole : le cas de la sous-préfecture d'Oumé.
J. RICHARD, géographe.
 - Problématique foncière et innovation agricole : le cas d'un terroir bété
de la région de Gagnoa. J.-P. DOZON, sociologue.
 - Ecologie de l'urbanisation de masse en Afrique Occidentale et Centrale.
Ph. HAERINGER, géographe.
 - Sous peuplement et développement dans le Sud-Ouest ivoirien. Al. SCHWARTZ,
sociologue.
-

IMMIGRATION ET DEVELOPPEMENT
AGRICOLE : LE CAS DE LA
SOUS-PREFECTURE D'OUME

J. RICHARD

IMMIGRATION ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE :
LE CAS DE LA SOUS-PREFECTURE D'OUME

La présente communication se propose d'être seulement une introduction à une recherche pluridisciplinaire en cours (avec J.P. CHAUVEAU). Cette dernière constitue un point de rencontre entre les préoccupations du géographe, centrées sur l'occupation et la mise en valeur d'un espace, et du sociologue, centrées sur l'anthropologie économique du groupe ou du territoire considéré, c'est-à-dire les relations existant entre l'organisation économique (production, échange et consommation de biens matériels) et la structure sociale. Le thème de recherche est conçu dans une perspective historique, les chercheurs considérant que les changements, ou, au contraire, les continuités observables dans leur champ d'investigation durant les périodes précoloniale, coloniale et post-coloniale, sont particulièrement significatifs.

Le choix du pays gagou ou plutôt gban, dans la sous-préfecture d'Oumé du centre-ouest forestier, a été motivé par l'introduction massive de l'économie monétaire par le biais de l'agriculture d'exportation dans une zone historiquement réfractaire à l'ouverture sur le monde extérieur. Ce dernier caractère se manifeste dans l'histoire des Gban qui révèle plutôt un comportement de défense et de repli sur soi d'un groupe ethnique restreint (à peu près 20.000 personnes) face aux pressions extérieures d'ensembles plus puissants (Bété à l'ouest, Gouro au nord, Baoulé à l'est, Dida au sud). Par ailleurs, l'économie de plantation se manifeste par un fort développement des cultures caféières et cacaoyères et par une intense immigration de populations allochtones

Les objectifs scientifiques de la recherche sont de deux ordres :

- dans une perspective anthropologique, recueillir des données permettant une meilleure connaissance d'un groupe culturel, les Gban, encore peu étudié, et sa comparaison sur les plans historique et sociologique avec les peuples voisins.

- dans une perspective socio-économique, analyser les processus de structuration de l'espace gban. A cette fin, deux domaines révélateurs de ces processus sont privilégiés : le premier est l'amorce d'une concentration foncière avec la constitution d'une bourgeoisie rurale composée de chefs de grandes exploitations de type industriel et de gros planteurs dits "traditionnels" dont l'importance croissante évoque une "koulakisation" du monde rural ; le second domaine est la colonisation rapide des rares terres encore disponibles, tant par les allochtones que par les Gban eux-mêmes qui mettent dorénavant en oeuvre de véritables stratégies de gel foncier.

Ceci nous permettra d'élucider le mode de reproduction des bases matérielles productives, c'est-à-dire la relation complexe qui existe entre les formes d'accumulation du surproduit et la stratification sociale.

Dans le contexte économique national, la sous-préfecture d'Oumé fait figure de pôle de développement des cultures arbustives. Il n'est que de consulter les statistiques de la Caisse de Stabilisation pour constater que, ces dernières années, Oumé est devenue un des tout premiers centres de collectes, tant pour le café que pour le cacao. On pourrait penser que cet état est le résultat d'un lent processus de mise en valeur, à l'image du Sud-Est où l'économie de plantation a une longue histoire. Or il n'en est rien, la réelle insertion de cette région dans l'économie spéculative est un phénomène très récent, datant d'une vingtaine d'années. D'où une série de questions qui se posent : pourquoi ce retard, et ensuite comment cette accélération vertigineuse de la production a-t-elle été possible ? Une brève introduction à l'histoire économique de notre zone d'enquête tentera d'y répondre et l'étude d'un cas villageois servira d'illustration.

Grosso modo nous pouvons distinguer deux grandes phases, elles-mêmes subdivisées en périodes plus courtes.

I - DE LA CONQUETE A LA FIN DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE, OU L'ECHEC RELATIF DE L'ECONOMIE DE PLANTATION.

1° De la "pacification" à l'introduction de cultures arbustives (1907-1925).

La pacification ne prend fin qu'en 1912, après avoir duré 5 à 6 ans ; elle se concrétise par la création du poste d'Oumé. Nous pouvons la caractériser comme une tentative volontaire de destructuration des sociétés gouro et gban ce par de nombreux moyens. Les opérations militaires ont été elles-mêmes très brutales et destructrices. Les regroupements forcés qui les ont suivies ont contraint des établissements jusqu'à là autonomes à cohabiter, premières atteintes à l'organisation foncière traditionnelle puisqu'ils impliquaient l'abandon des anciens territoires villageois

et par là des installations potentiellement conflictuelles (comme nous le constatons aujourd'hui), car nulle terre n'étant sans maître, certains "nouveaux" villages se trouvaient installés par la force des choses sur des terres qui ne les appartenaient pas. Ceci fait, les nouveaux "sujets" furent requisitionnés manu militari pour la construction de l'infrastructure administrative : postes de contrôle de la zone d'insécurité, routes stratégiques Oumé-Toumodi, Oumé-Sinfra, Oumé-Gagnoa, route commerciale d'Oumé à Tiassalé où un important marché avait été créé par l'administration à l'emplacement d'un carrefour commercial ancien. Outre ces travaux, les populations sont requises pour fournir les vivres nécessaires à l'entretien de l'appareil d'occupation (ainsi les premières cultures de riz chez les Gban, denrée appréciée par les tirailleurs). Dans le même temps l'introduction de l'économie monétaire se fait par l'intermédiaire de l'impôt qui oblige le paysan à produire ce qu'on s'offre à lui acheter. Bref, tout cet appareil coercitif contribue à "décomposer" les sociétés.

Apparaissent aussi dès cette époque les agents principaux de l'économie marchande : une première colonie diula s'installe, dans le sillage des troupes coloniales, à Oumé (une trentaine d'individus en 1916) et à Laouda sur l'axe Oumé-Gagnoa ; ces Diula utilisent d'abord leurs nouvelles positions pour étendre et développer leurs anciens réseaux commerciaux en intensifiant leur achat de cola.

Puis, tout de suite, l'effort de guerre marque l'exploitation accrue des populations : les impôts augmentent, les livraisons obligatoires de vivres s'intensifient. C'est aussi, dans le cadre de l'aide en matière première à la métropole, l'époque de la culture forcée du ricin, de la cueillette du caoutchouc et du palmiste, et, dans le cadre de l'aide en force vive, les enrôlements forcés. Toutes ces charges, aggravées par d'intenses mouvements de fuite finissent par détruire la production vivrière de ces sociétés, qui maintenaient traditionnellement leur production au niveau de leur consommation ; et ce d'autant plus que les incessantes corvées de portage, qui avait surtout lieu en saison sèche, retiraient les hommes du procès de production à l'époque des défrichements. Cette surexploitation se révèle une menace pour l'équilibre démographique de la population : les rapports politiques mentionnent des situations

de disette assez fréquentes, le surplus potentiel du système de production ne pouvant à la fois satisfaire les besoins alimentaires des autochtones et les exigences accrues de l'administration.

La fin de la guerre voit les premières expériences "d'incitation" sous la forme d'une tentative, vite abandonnée, d'introduction forcée du café et du cacao.

Finalement, jusqu'en 1925, Gban et Gouro, plus de 10 ans après la pacification, ne fournissent qu'un peu de cola, du caoutchouc et des vivres, et ne sont absolument pas concernés par l'économie de plantation.

Au total, comment peut-on caractériser cette période ? Nous pouvons la considérer comme un échec complet du point de vue de la transformation de la production locale en production marchande (les quelques faibles surplus servant juste à payer l'impôt), échec aussi du point de vue de l'insertion dans l'économie monétaire puisque dans les années 1920 le "sompé" (petit lingot de fer servant traditionnellement de monnaie) est encore utilisé non seulement pour le paiement de la dot, mais aussi pour tout autre achat. L'administration s'était donc contentée de se reproduire en vivant sur les surplus que pouvaient dégager les sociétés gouro et gban par leur organisation traditionnelle du travail.

Cependant, nous pourrions dire que le terrain était en quelque sorte préparé pour les expériences futures : des sociétés ayant perdu tout esprit de résistance, des structures politiques bouleversées par la création et le soutien par l'administration d'une nouvelle hiérarchie sociale fondée sur l'esprit de collaboration et qui sera le fer de lance des innovations agricoles, et une extrême perméabilité aux mouvements de populations (les fuites devant le travail forcé seront ainsi à l'origine de la première implantation baoulé à l'ouest du Bandama dans les années 1918-1920).

2° L'apparition de l'économie de plantation sous l'aspect d'une tentative de colonisation de peuplement européen (1925-1945).

Désormais l'administration va s'efforcer de détourner les capacités de travail de la population au profit de plantations européennes qui vont se multiplier à partir de 1926 dans le Centre-Ouest (Gagnoa, Sinfra, Ouergahio...).

C'est la "belle époque" du travail requis, incompatible avec toute production villageoise. La production africaine est plus découragée que soutenue par de nombreuses discriminations dans les prix et dans la distribution des semences, et ne peut être le fait que de quelques privilégiés que l'administration dispense de corvée : notables ou commerçants dioula. Et encore ces rares individus ne peuvent-ils faire que du cacao, qui nécessitait moins de main-d'oeuvre que le café.

Quelques chiffres de 1937, à la veille de la guerre, sont éloquentes quant au type et à l'importance de l'économie de plantation dans la circonscription d'Oumé :

- 14 plantations européennes :	café 1900 ha	cacao 733 ha
- ensemble des plantations "indigènes" :	200 ha	650 ha

En 1938, une décision lourde de conséquences va être prise par l'administration. Cette dernière, obnubilée par l'extension de l'économie de plantation de l'autre côté du Bandama et par ses effets destructeurs sur la végétation dans ces zones forestières marginales, prend des mesures de protection en créant dans la circonscription une véritable ceinture pare-feu de forêts classées. C'est ainsi qu'en quelques mois les superficies cultivables se trouvent amputées de moitié par ces "classements".

Avec la seconde guerre mondiale et le second effort de guerre, on assiste à une recrudescence de toutes les charges : taxations en produits vivriers, abus des souscriptions "volontaires", enrôlements, militaires... Les réquisitions en force de travail atteignent un niveau jamais égalé et les conditions de travail des recrutés sur les plantations européennes sont "déplorables", euphémisme utilisé par l'administrateur de l'époque. Comment s'étonner des constatations amères sur le "fâcheux comportement des Gagou qui consacraient tout leur temps à la chasse au filet sans l'intervention administrative" ou "sur l'importance de l'immigration des jeunes gens" ?

En ce qui concerne la production d'exportation, les quelques planteurs africains se trouvent doublement pénalisés : d'abord en tant que producteurs de cacao (nécessitant un moindre appel à la force de travail, devenue rarissime à l'époque), denrée périssable et d'évacuation difficile durant les hostilités ; ensuite en tant qu'objet de discrimination raciale, puisque le cacao leur est payé moins cher qu'aux européens (à titre d'exemple, en 1943, les premiers recevaient 2,60 francs par kilo et les seconds 4,50). De plus leur relatif privilège d'être dispensés de cervées a disparu. L'économie de plantation est plus que jamais le fait du colonat français.

Ainsi, jusqu'à la veille de la suppression du travail forcé, tous les sujets africains y sont soumis, et il n'est pas rare de voir un planteur obligé d'abandonner sa plantation pour travailler, avec femmes et enfants, dans la plantation européenne voisine et encourir de plus des amendes pour négligence dans l'entretien de la sienne.

Le retard économique la région d'Oumé à la fin de cette période s'explique donc par les tentatives de quasi-colonisation de peuplement européen et le maintien corrélatif du travail forcé jusque après la seconde guerre mondiale.

II - DU GRAND TOURNANT DE L'APRES-GUERRE A NOS JOURS

La situation de pénurie, aussi bien en devises qu'en produits tropicaux incite la métropole à intensifier la mise en valeur de ses possessions coloniales. La Côte d'Ivoire, dont le rôle économique avant-guerre était insignifiant vu les difficultés d'exploitation (absence de vrai port, faible densité de la population), va connaître une expansion accélérée avec l'amélioration du réseau routier, la création du port d'Abidjan et les défrichements rendus possibles grâce à l'organisation de migrations à partir des régions de savane (1) abandonnées à leur pauvreté pour servir de réservoir de main d'oeuvre aux zones de plantation. Cette croissance va surtout se faire avec l'extension des plantations vers l'ouest, encore faiblement exploité comme nous avons pu le constater.

Dorénavant l'administration coloniale va miser sur une production "indigène" qui prend ainsi le relais de la colonisation européenne, quantitativement et qualitativement déficiente. Devant les pressions politiques qui se font jour, en particulier en Côte d'Ivoire, le travail forcé est aboli, ce qui libère la main-d'oeuvre autochtone. On passe donc de l'agriculture marchande forcée, avec ses deux aspects complémentaires du recrutement autoritaire de la force de travail et de la commercialisation forcée des produits, au diptyque : vente libre de la force de travail et commercialisation libre des produits.

Deux traits vont caractériser l'intégration croissante de l'ensemble de la population de la région à l'économie marchande :

- un développement d'abord régulier, puis extrêmement rapide, des cultures arbustives

- en parallèle, une immigration croissante de populations allogènes qui constituent en dernière analyse le moteur de l'essor économique.

(1) Rappelons que l'actuelle Haute Volta était alors partie intégrante de la Côte d'Ivoire.

1° Le développement de l'économie arbustive.

Le tableau ci-joint qui illustre ce phénomène a été construit à partir des données fournies par les rapports agricoles de la circonscription jusqu'à la fin des années 50, et ensuite par les statistiques de production par centres de collectes établies par la Caisse de Stabilisation. Il présente le gros inconvénient, outre l'absence de données pour quelques années, de ne concerner que des tonnages de produits et non des superficies défrichées, beaucoup plus démonstratives lorsque l'on traite de l'extension spatiale des spéculations agricoles et de la genèse des problèmes fonciers. Mais, la seule opération de cadastrage ayant eu lieu entre 1954 et 1956, nous devons nous contenter "d'imaginer" à travers l'évolution des productions caféières et cacaoyères en technique extensive, l'occupation de l'espace.

Jusque vers 1957, la production de café et de cacao n'évolue que lentement, pour retrouver les niveaux des premières années de la guerre. Plusieurs raisons peuvent être trouvées à ce faible rythme. Les quelques plantations africaines qui avaient dû être abandonnées durant l'effort de guerre ne retrouvent que péniblement leurs anciens rendements et la régénération de certains vergers caféiers et cacaoyers, qui en 1948-49 avaient plus de quinze d'âge (parfois 20), n'est pas assez rapide. Entre temps, dans les années 49-50, survient une pénétration brutale de la trachéomycose (parasite du café) dans tout l'Ouest : à Oumé, plus de 30 % des plantations sont touchées ; la baisse qui en résulte est bien visible dans le tableau. Dès 1951, on fait appel systématiquement à la variété "robusta", moins sensible aux parasites, pour les pépinières de régénération ; la multiplication des plantations nouvelles est accélérée par la distribution de primes à l'arrachage des caféiers morts, et stimulée par la vertigineuse montée des cours mondiaux due à la guerre de Corée. Quant au cacao, la reprise est aussi lente.

Mais la faiblesse de l'accroissement quantitatif de la production masque le changement essentiel qu'a été le passage de l'économie de plantation des mains européennes à celles des africains. Durant toute cette phase, le rôle des plantations françaises ne cesse de diminuer, tant en valeur relative qu'en valeur absolue, jusqu'à devenir nul dans la phase suivante.

Evolution des productions caféières et cacaoyères
de la Sous-Préfecture d'Oumé

Campagnes	café (tonnes)	cacao (tonnes)
1940-41	1670	1021
1941-42	1169	756
1942-43	1210	513
1943-44	1850	549
1944-45	1800	386
1945-46	1650	560
1946-47	1370	630
1947-48	1400	950
1948-49	1310	1220
1951-52	864	600
1954-55	526	
1957-58	2455	1215
1958-59	2167	2513
1959-60	3660	1860
1960-61	2416	4050
1961-62	2044	2700
1964-65	5330	6722
1965-66	7327	5246
1966-67	5370	7444
1967-68	6940	10160
1968-69	6930	9446
1969-70	6040	14190
1970-71	6932	14571
1971-72	5655	15380

Ensuite, à partir des années 59-60, se situe le véritable démarrage de l'économie de plantation dans la région d'Oumé avec un renversement brutal dans l'ordre des spéculations puisque, de dominant jusque là, le café va se trouver très rapidement dépassé par le cacao et stagner autour de 6.000 tonnes. Jusqu'à nos jours, sa production ne fait qu'un peu plus que doubler alors que celle du cacao décuple presque. Ceci est la conséquence d'une politique agricole qui, dès 1958, fait tout pour décourager les extensions caféières et accroître corrélativement les plantations de cacao; on ne peut que constater ici le succès de cette opération facilitée par le moindre recours en travail de cette culture.

2° L'immigration comme moteur du développement de l'économie de plantation.

Il existe une étroite corrélation entre les deux phénomènes. Prenons tout d'abord quelques précautions : nous ne voulons pas dire que les populations autochtones, tant gourou que gban, n'ont pas pris part à ce développement, loin de là, mais leur faiblesse démographique a grandement facilité la colonisation de leur espace par des immigrants.

Nous avons déjà mentionné dans la période de l'avant-guerre l'existence de quelques noyaux de peuplement allochtone, mais leur poids économique était faible et surtout concentré dans les activités commerciales. A partir de l'après-guerre, ces communautés vont essaimer dans les activités agricoles et servir de relais à la venue de plus en plus rapide de compatriotes.

Dès 1946, les rapports administratifs parlent "du dynamisme des allochtones, Diula dans le commerce et les plantations Baoulé et Bété dans les seules plantations". Deux ans plus tard, le mouvement s'accroît, surtout à l'est de la circonscription, entre Oumé et le Bandama, où de nombreux Baoulé originaires des savanes de Toumodi viennent rechercher des terres forestières, le long de leur route d'arrivée en pays gourou. La direction du processus de colonisation est d'ores et déjà donnée: il commence par atteindre le pays gourou, puis l'ayant saturé, il touche beaucoup plus tardivement (1957-1958) le pays gban, plus à l'ouest

Devant la croissance rapide de l'immigration, la terre devient très vite objet de transactions, donc marchandise, et dès 1951 la première convention foncière entre un Baoulé et un Gouro est passée devant l'administration.

Les choses évoluent si vite qu'en 1953 les autorités inquiètes de ces arrivées massives, lourdes de conflits futurs, entreprennent un dénombrement de ces populations allochtones. Les résultats sont éloquentes :

- Canton gouro: Gouro 4.300
 - "étrangers" 6.350 dont 2.500 Baoulé
 - 1.500 Diula
 - 1.200 Voltaïques
 - 700 Wobé
 - 300 Bété
 - 300 Gouro de Sinfra

- Les 2 cantons gagou: gban 14.300
 - "étrangers" 2.100 dont 1.200 Diula
 - 600 Voltaïques
 - 300 Bété

Encore faut-il préciser que les étrangers en pays gban sont alors surtout de petits commerçants et des salariés des plantations: il y a très peu de planteurs.

C'est donc le pays gouro qui a reçu de plein fouet la vague des nouveaux planteurs. Dès cette époque, leur territoire, amputé de nombreuses forêts classées, est en voie de saturation; les quelques vides forestiers sont comblés par un dense semis de campements diula et baoulé. La quasi-totalité des terres vacantes a été vendue; les premières demandes de déclassement de forêt surgissent, ainsi que les conflits fonciers, les tensions et les incompréhensions réciproques qui en découlent.

Il faut noter en ce qui concerne les relations autochtones/allochtones, qui sont un des volets de notre étude, qu'à cette époque et jusqu'à l'Indépendance, les rapports de force propriétaires/locataires jouent le plus souvent en faveur des premiers, que l'administration soutient. Cette relation aura

tendance plus tard, avec l'évolution de la législation foncière, à s'inverser.

Pour illustrer notre propos quant aux conditions difficiles faites aux migrants, nous utiliserons des pièces d'archives, ainsi que l'enquête de H. RAULIN (1) sur les problèmes fonciers dans la région de Gagnoa.

Tout d'abord la règle veut qu'aucun terrain de culture ne soit cédé à titre définitif. Mais les exigences du propriétaire plaident pour le bien fondé de l'acquérant qui revendique une possession définitive. Elles peuvent se résumer ainsi : le propriétaire terrien accorde au futur métayer une portion de forêt, après avoir reçu, suivant la coutume, quelques bouteilles de boisson puis un versement de 15.000 F pour un ou deux hectares, ou l'équivalent en bétail. Les premières années, le nouveau planteur ne produit que du vivrier et il en retrocède la moitié au propriétaire. Dès que la plantation entre en production, le planteur donne 15.000 F. chaque année au propriétaire, quelque soit le tonnage produit; et il continue en principe à donner chaque année la moitié de son vivrier. Les arbres (colatiers et palmiers) ne lui appartiennent pas. En cas de décès de l'une ou de l'autre partie, les héritiers conservent les mêmes droits et les mêmes redevances. Les conditions restent inchangées pour toute cession nouvelle.

Les conditions de fermage sont ainsi draconiennes. D'après une enquête plus exhaustive faite dans le Centr-Ouest en 1955, les prix pratiqués à l'hectare (minimum 10.000 F., maximum 30.000 F., moyenne 12 à 15.000) dans la subdivision d'Cumé sont les plus chers des cercles de Daloa et de Gagnoa. Ces prix varient en fonction de l'emplacement (les lots suburbains bien placés en bordure d'une voie carrossable sont plus chers), de la surface mise en vente (lorsque celle-ci porte sur au moins un km², le prix unitaire est sensiblement diminué), de la qualité des sols (les lots forestiers valent un tiers de plus que les jachères arbustives)

(1) RAULIN (H) - Problèmes fonciers dans les régions de Daloa et Gagnoa - ORSTOM, Mission d'étude des groupements immigrés en Côte d'Ivoire, 1957, fasc. 3, 140 p.

Toutes ces cessions n'enveniment pas simplement les rapports entre autochtones et allochtones, mais aussi la vie de relation à l'intérieur de l'univers villageois. Car si ces aliénations du patrimoine foncier, ici comme ailleurs, participent du phénomène général de la recherche d'argent, elles ne sont le fait que de quelques individus qui, profitant de leur position hiérarchique au sein de la chefferie administrative ou de leur statut d'aîné de lignage, dépossèdent le groupe à leur profit. A titre d'exemple, en 1955 un seul notable gouro avait cédé 110 concessions, à 15.000 F pièce.

Ainsi, en 1955-56, l'immigration, devenu impossible en pays gouro, va véritablement s'attaquer au pays gban, avec cependant plus de difficultés, puisque l'un des deux chefs de canton, échaudé par l'expérience gouro, refusera toute implantation agricole étrangère jusqu'en 1959. Dès cette époque l'accroissement de la mise en exploitation des bois par les sociétés forestières va faciliter la pénétration par l'ouverture de nombreuses pistes. Le sud du pays gban sera le premier touché par une pénétration diula le long de l'axe Oumé-Gagnoa, suivi d'un afflux bété; les Baoulé viendront plus tard. Déjà les stratégies d'installation que l'on retrouve de nos jours s'esquissent : planteurs diula et voltaïques résident volontiers dans le village-hôte, où ils constituent des quartiers distincts, mais ^{avec} / ~~les~~ quels des relations de voisinage existent; alors que les Baoulé préfèrent s'installer dans des campements isolés, qui deviennent peu à peu de véritables villages autonomes, ce qui ne facilite pas les contacts avec les autochtones.

En 1960, avec le slogan "la terre appartient à celui qui la cultive", les courants migratoires vont s'accélérer. Venus pour mettre en valeur des plantations, les allochtones sont désormais dans leur droit; il devient alors très difficile de leur refuser la terre. De plus, les besoins croissants en numéraire (développement de la scolarisation, amélioration de l'habitat, accroissement des surfaces plantées, nécessitant un recours à la main-d'oeuvre salariée), accélèrent les ventes officieuses. La colonisation se fait insidieuse, voire clandestine, difficilement contrôlable et ses acteurs se sentent en position de force.

Au bout du compte, nous avons une situation actuelle de saturation de l'espace disponible à Oumé. Il en découle de très fortes tensions foncières, qui n'épargnent aucune communauté et toute la vie de relation s'en ressent : les conflits affectent non seulement les rapports autochtones/migrants mais aussi ceux des autochtones entre eux à l'intérieur des villages, entre cédants et dépossédés, y compris les rapports entre villages qui si disputent à propos d'incessants empietements territoriaux. Cette saturation butte sur les forêts classées dont la localisation a en quelque sorte canalisé la mise en valeur agricole de la sous-préfecture.

Il n'en demeure pas moins, pour revenir à notre proposition de départ, qu'essor économique et immigration sont indissociablement liés, et que leur évolution est tout à fait parallèle. Le démarrage, à partir des années 1958-60, est le produit logique de la mise en exploitation complète de la région gourou ; le poids de l'accélération ultérieure repose presque entièrement sur la colonisation du pays gban comme va nous l'éclairer l'exemple du village de Bodiba.

III. BODIBA : LES PROBLEMES FONCIERS A L'ECHELLE D'UN VILLAGE

Un premier travail d'inventaire ethno-géographique nous avait sensibilisé aux problèmes fonciers en pays gban et il nous permettait de choisir une communauté villageoise dont la situation nous paraissait exemplaire : on y trouve un fort développement des cultures arbustives (café et cacao), une importante et récente immigration d'éléments allochtones et conséquemment une raréfaction des terres cultivables. Nous en avons fait avec J.P. CHAUVREAU l'étude approfondie, étude dont la partie d'enquête sur le terrain vient juste de s'achever ; aussi ne pourrions-nous en évoquer très rapidement qu'un aspect bien particulier : l'évolution dans le temps et dans l'espace de l'économie de plantation dont l'aboutissement est un constat actuel de blocage foncier. L'état d'avancement du dépouillement des données recueillies ne nous permet guère autre chose pour le moment que de présenter un jeu de cartes illustrant la rapidité du phénomène d'occupation du sol.

Bidiba constitue l'un des six établissements de la tribu Gbokwa sise au nord de la sous-préfecture d'Oumé, de part et d'autre de l'axe Oumé-Sinfra. Le village est situé sur une piste secondaire qui relie cet axe à Ouergahio et son terroir fait limite avec le pays bété.

Les premiers contacts avec l'univers villageois nous font de suite pressentir d'importance de la colonisation étrangère qui se reflète tout d'abord dans la morphologie de l'habitat où se différencient nettement de la communauté gban un quartier diula et un quartier voltaïque. Cette première impression ne fait que se confirmer lors du parcours du terroir avec l'existence de nombreux campements d'immigrés (7 exactement), pour la plupart baoulé.

1° Données de population

A Bodiba les gban sont au nombre de 269.

L'établissement de la pyramide des âges nous permet de constater l'importance des jeunes de moins de 15 ans à quoi s'oppose le "creux" très accentué des catégories d'âge 20-40, surtout chez les hommes, qui reflète l'exode rural des jeunes gens scolarisés d'une part, et de ceux qui ont été spoliés par la dilapidation du patrimoine foncier d'autre part. Le poids de la tranche d'âge des 40-50 ans n'en est que plus visible et elle représente la majorité des planteurs villageois.

La population allochtone résidante et exploitant le terroir de Bodiba représente 263 personnes, non comprise la population flottante des manoeuvres agricoles. Elle se répartit comme suit :

40 Diula
77 Voltaïques
40 Tagwana
106 Baoulé

A l'intérieur de chacun de ces groupes l'origine géographique des individus est généralement identique. Par exemple

tous les Diula sont originaires de deux villages Maliens voisins, presque tous les Voltaïques sont des parents d'un même village, les Baoulé quant à eux proviennent dans leur quasi totalité des trois sous-préfectures de Botro, Didiévi et Bouaké, et ils constituent des groupes de parentèles.

Outre ces résidents il existe 9 planteurs installés sur terroir mais résidant hors village : 6 Diula ivoiriens d'Odienne et de Mankono, habitant la localité proche de Guepaouo, 1 agent des services de l'Agriculture basé à Oumé, et 2 Gban de villages limitrophes.

Enfin il faut signaler une troisième catégorie d'allochtones : les planteurs résidant ^{dans} les campements sur terroir mais ayant leurs exploitations sur les terres des villages mitoyens : ils sont au nombre de 17 : 10 Baoulé, 5 Tagwana, 1 Voltaïque ; avec leur famille et dépendants ils constituent un groupe de 70 personnes.

2° Données foncières.

Il nous faut à présent évoquer brièvement quelques caractères généraux de l'organisation sociale gban indispensables à la compréhension de la question foncière.

La société gban est une société lignagère et segmentaire, son histoire consiste en de multiples processus de scissions et de fusions. Elle est acéphale c'est à dire qu'il n'existe pas de pouvoir centralisé de type chefferie. Elle est patrilinéaire et patrilocale. La compensation matrimoniale y est très élevée et son inflation continuelle peut parfois expliquer les aliénations de terres aux étrangers.

La structure du système lignager est strictement calquée sur l'organisation de la chasse au filet, l'activité cynégétique étant prédominante dans le mode de production précolonial. Le groupe de filiation fondamental est la "Gligba" qui est à la fois unité religieuse, unité politique et unité économique puisqu'elle constitue un groupe fonctionnel de chasse. Chaque gligba met en oeuvre un grand filet dont d'ailleurs elle porte le nom, et cet instrument collectif explique aussi les subdivisions internes en

deux fractions, parfois trois (les "bodié" ou ceux qui portent la tête du filet, les "widié" ou ceux qui portent la queue, les "sowidian" ou ceux du milieu), auxquelles chaque individu est affecté une fois pour toute. Les processus de segmentation se font toujours à partir du partage d'un filet, ceux de fusion par la réunion de plusieurs filets. Cette chasse se pratiquant au minimum avec deux filets, tout village gban comprend au minimum deux gligba et constitue ainsi la seule unité pertinente : un groupe de chasse possédant un territoire

C'est ainsi que Bodiba est constitué de trois gligba aux effectifs suivants :

gligba Sobodié	:	140	habitants
gligba Goda	:	87	"
gligba Méda	:	42	"

La disproportion des effectifs s'explique par des raisons d'ordre structurel: par exemple la gligba Sobodié, la plus nombreuse, est le produit de la fusion de plusieurs segments de lignage d'origines diverses alors que les Méda ont souffert de scissions qui ont réduit leur poids démographique.

Du point de vue foncier les observations faites par TAUXIER (1) dans les années 20 et par RAULIN (2) dans les années 50 sont toujours valables et nous nous contenterons de les rappeler. Pour le premier "le territoire villageois est divisé en autant de secteurs que de gligba et chacun appartient à une gligba. C'est donc chaque chef de gligba qui a en quelque sorte la gestion de son secteur qui est partagé, du reste, depuis longtemps entre les chefs de famille restreinte du groupe auxquels le chef de gligba ne peut retirer leur terrain": RAULIN signale que "s'il y a changement depuis l'époque où TAUXIER faisait ses observations c'est dans le sens d'une plus grande division du sol entre chefs de famille restreinte : ceux-ci ne se contentent plus de prendre les terres qui leur sont nécessaires pour leurs cultures, ils ont,

(1) TAUXIER (L) - Nègres Gouro et Gagou - Paris, Geuthner, 1924.

(2) RAULIN (H). op. cit.

en fait, partagé entre eux tout le sol, naguère en communauté, de la famille étendue. Ce sont ces chefs de famille qui ont cédé des terres aux allochtones sur leur propre patrimoine".

C'est ainsi que le territoire de Bodiba qui s'étend sur 1420 ha est réparti entre les trois gligba à raison de :

725 ha pour les Sobodié,
545 ha pour les Goda,
150 ha pour les Méda.

L'étude comparative de relevés faits par l'administration en 1949 et 1955, par la SATMACI dans les années 60, et du cadastre que nous avons dressé en 1973, nous a permis de construire un jeu de cartes qui périodise les défrichements en culture arbustive qui seule "gèle" réellement les terres. Nous avons ainsi un véritable film de l'occupation du sol. L'étude détaillée de chacune de ces cartes ne trouve pas sa place ici ; leur présentation nous permettra simplement d'esquisser des thèmes que nous approfondirons par la suite.

3° Premières observations.

a) La genèse de l'occupation de l'espace. Une vision non détaillée des cartes nous permet cependant de distinguer trois phases.

Une première phase que l'on pourrait qualifier d'autochtone puisque les seuls partenaires en sont les villageois. Le rythme des défrichements est lent et régulier, mais pourtant des stratégies foncières se dessinent : des parcelles ont tendance à "figer" en quelque sorte la frontière avec le village voisin situé à l'est, avec lequel les rapports sont tendus ; et entre gligba les défrichements sont souvent coalescents et semblent matérialiser les limites territoriales.

A partir de 1960, le canton dont dépend Bodiba, qui jusqu'ici s'était refusé à accueillir des étrangers, s'ouvre à présent à l'immigration sous l'influence d'un nouveau chef. A Bodiba, cela se manifeste brutalement par une accélération des défrichements due essentiellement à des ventes massives de terres aux étrangers,

BODIBA

CARTE DES DEFRICHEMENTS CULTURES ARBUSTIVES

0 500 1000 m

Avant 1939



TERRES DE GLIGSA

- MEDA
- GODA
- SOBODIE

DEFRICHEMENTS DURANT LA PERIODE

- Autochtones
- Allochtones
 - Voffoique
 - Dioulo
 - Baoué
 - Tagouona
 - Divers

DEFRICHEMENTS CUMULES



FORÊT
CLASSÉE
DU ZUOKÉ

Etablie par J. P. CHAUVEAU et J. RICHARD

ORSTOM

Service Cartographique Sciences Humaines

Dessinée par P. DJENGUE

BODIBA

CARTE DES DEFRICHEMENTS CULTURES ARBUSTIVES

0 500 1000 m

39-45



TERRES DE GLIGBA

MEDA

GODA

SOBODIE

DEFRICHEMENTS DURANT LA PERIODE

Autochtones

Allochtones

Voltoïque

Dioula

Baoulé

Tagouana

Divers

DEFRICHEMENTS CUMULES

FORÊT
CLASSÉE
DU ZUOKÉ

Établie par J.P. CHAUVÉAU et J. RICHARD

ORSTOM

Service Cartographique Sciences Humaines

Dessinée par P. DJENGUE

BODIBA

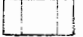
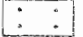

CARTE DES DEFRICHEMENTS CULTURES ARBUSTIVES

0 500 1000 m


46-54

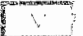

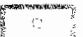
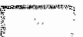



TERRES DE QLIBBA

- MEDA 
- GODA 
- SOBODIE 

DEFRICHEMENTS DURANT LA PERIODE

- Autochtones 
- Allochtones

 - Volfoïque 
 - Dicula 
 - Baculé 
 - Tagouona 
 - Divers 

DEFRICHEMENTS CUMULES



FORÊT
CLASSÉE
DU ZUOK

Etablie par J.P. CHAUVEAU et J. RICHARD
ORSTOM

Service Cartographique Sciences Humaines

Dessinée par P. DJENGUE

BODIBA

ARTE DES DEFRICHEMENTS
CULTURES ARBUSTIVES

0 500 1000 m


55-59




TERRES DE GLIGBA

MEDA 


GODA 

SOBODIE 

DEFRICHEMENTS DURANT LA PERIODE


Autochtones 

Allochtones


Voltaïque 

Dioula 

Beoulé 

Togouanu 

Divers 

DEFRICHEMENTS CUMULES 

FORÊT
CLASSÉE
DU ZUOKÉ

Établie par J.P. CHAUVEAU et J. RICHARD

ORSTOM

Service Cartographique Sciences Humaines

Dessinée par P. DJENGUE

BODIBA

CARTE DES DEFRICHEMENTS CULTURES ARBUSTIVES

0 500 1000 m

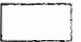
60-64



TERRES DE GLIGBA

MEDA 


GODA 

SOBODIE 

DEFRICHEMENTS DURANT LA PERIODE

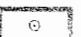
Autochtones 

Allochtones

Volfaïque 

Dioula 

Baculé 

Tagouana 

Divers 

DEFRICHEMENTS CUMULE



FORÊT
CLASSÉE
DU ZUOKÉ

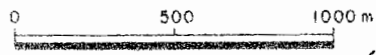
Etablie par J.P. CHAUVÉAU et J. RICHARD
ORSTOM

Service Cartographique Sciences Humaines

Dessinée par P. DJENGUE

BODIBA

CARTE DES DEFRICHEMENTS CULTURES ARBUSTIVES



65-70



TERRES DE GLIGBA

MEDA	
GODA	
SOBODIE	

DEFRICHEMENTS DURANT LA PERIODE

Autochtones	
Allochtones	
Voltaïque	
Dioula	
Boula	
Tagouana	
Divers	

DEFRICHEMENTS CUMULE



FORÊT
CLASSÉE
DU ZUOKI

Etablie par J.P. CHAUVEAU et J. RICHARD

ORSTOM

Service Cartographique Sciences Humaines

Dessinée par P. DJENGUE

BODIBA

CARTE DES DEFRICHEMENTS CULTURES ARBUSTIVES

0 500 1000 m

71-73



TERRES DE GLIGBA

- MEDA
- GODA
- SOBODIE

DEFRICHEMENTS DURANT LA PERIODE

- Autochtones
- Allochtones

 - Voifaraque
 - Dioula
 - Baoulé
 - Togouang
 - Divers

DEFRICHEMENTS CUMULE

-

FORÊT
CLASSEE
DU ZUOKE

Etablie par J.P. CHAUVÉAU et J. RICHARD

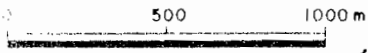
ORSTOM

Service Cartographique Sciences Humaines

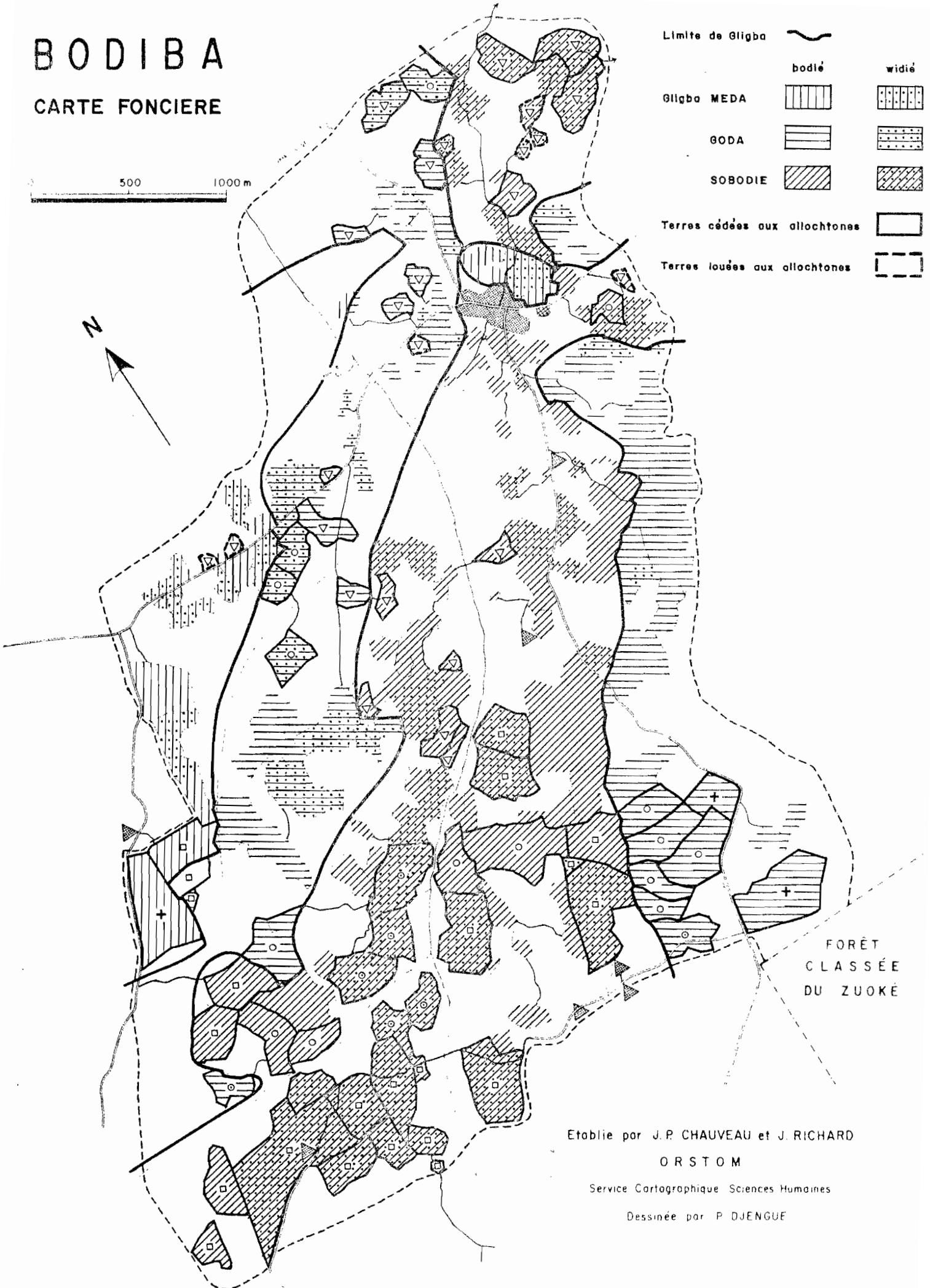
Dessinée par P. DJENGUE

BODIBA

CARTE FONCIERE



Limite de Gligba		
	bodlé	widié
Gligba MEDA		
GODA		
SOBODIE		
Terres cédées aux allochtones		
Terres louées aux allochtones		



FORÊT
CLASSÉE
DU ZUOKÉ

Etablie par J. P. CHAUVEAU et J. RICHARD

ORSTOM

Service Cartographique Sciences Humaines

Dessinée par P. DJENGUE

alors que les villageois semblent marquer une pose dans l'extension de leurs propres cultures.

Enfin, depuis 1970 nous assistons à un ralentissement très net des cessions de terres qui ne touchent plus que des jachères vivrières au sol épuisé et de vieilles plantations non productives à régénérer.

Nous aboutissons ainsi à la situation actuelle de blocage foncier du terroir, très visible sur la dernière carte où, hormis quelques petits îlots, il ne reste pratiquement comme terres vacantes que les bas-fonds impropres aux cultures arbustives et les parcelles de la périphérie du village consacrées traditionnellement aux champs vivriers.

L'équilibre culture vivrière et culture de plantation, assuré en grande partie jusque là par les défrichements annuels complantés, devient difficile et une séparation de ces deux sphères s'amorce : de plus en plus on fait le vivrier en culture pure sur des terres impropres aux plantations, dont par ailleurs le temps de jachère se raccourcit.

Par ailleurs, autre signe d'une situation critique, la dilapidation des réserves forestières contraint peu à peu les villageois à reconverter leurs vieilles caféières devenues improductives en cacaoyères, mais cette nouvelle tentative semble compromise sur des sols profondément épuisés par manque de soins. La raréfaction des terres neuves incitent cependant certains planteurs à mieux entretenir leur capital-plantation en multipliant les traitements phyto-sanitaires et les soins culturaux.

b) Le blocage foncier et ses conséquences sociales.

59 planteurs autochtones se partagent 272 ha de cultures arbustives et 64 planteurs étrangers 275 ha. C'est dire l'importance de la colonisation étrangère : les deux parties, d'effectif égal, se partagent pour moitié les plantations.

Sur ces 59 planteurs villageois, 10 ont aliéné les 9/10^e des terres cédées dont un à lui tout seul le 1/3. Ce sont tous des "aînés", qui possédaient leurs propres plantations lorsque, à partir des années 60, la demande de terres de la part des allochtones s'est faite pressante. Devant la hausse de la valeur du sol, ces planteurs ont changé de comportement : négligeant leurs propres défrichements, ils ont préféré vendre massivement leur patrimoine foncier. Ces ventes ne sont pas toujours conjoncturelles, c'est-à-dire liées à des besoins momentanés de liquidités (dotes, funérailles...) ; elles ont souvent un caractère systématique : on voit d'année en année les mêmes planteurs céder des portions de forêt ce qui leur assure une véritable rente foncière annuelle. Ainsi ces aînés, détenteurs du contrôle de la terre, ont beaucoup plus vendu que défriché : ce ne sont plus eux qui ont les plus grandes plantations. Ils ont entamé le capital foncier au détriment des "cadets" qui, sauf quelques rares exceptions, se trouvent doublement pénalisés, exclus du revenu des ventes et bloqués dans l'expansion de leurs propres plantations. Dorénavant certains "cadets", mêmes mariés, ne peuvent plus accéder en propre à la jouissance d'une terre et l'exode est souvent la seule solution pour la jeune génération.

La vénalité de la terre fait qu'elle est objet d'âpres rivalités entre les villageois eux-mêmes, qui n'hésitent pas à vendre de la terre qui ^{ne} leur appartient pas. Et, entre villages, des conflits fonciers qui, de plus en plus, doivent être réglés par l'administration, détériorent grandement tout l'univers de relations

Un climat de méfiance apparaît dans les rapports entre villageois et étrangers. Ils forment non seulement deux ensembles socialement étanches, ce qui se manifeste dans l'habitat et dans les activités sociales, entièrement distinctes, mais, de plus les jeunes villageois, cantonnés sur les petites exploitations, nourrissent envers les étrangers, qu'ils rendent responsables de leur spoliation, une sourde hostilité qui s'enracine dans le fait que ceux-ci sont généralement à la tête d'exploitations plus prospères. Tout dernièrement, cette tension s'est concrétisée par le déménagement en entier du quartier diula, qui est parti s'installer dans un gros village voisin, où s'est constituée sous l'influence d'un notable local une importante implantation étrangère de plusieurs

centaines d'individus ; et le quartier voltaïque s'apprêterait à en faire autant.

Cette première approche nous aura ainsi fait toucher du doigt l'acuité des problèmes fonciers. Il nous restera désormais à étudier plus précisément leurs modalités et en particulier les comportements différentiels des structures de production chez les villageois, chez les allochtones, et entre les villageois et les allochtones.